

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Seconde professionnelle « Nature-jardin-paysage-forêt »

Module :

EP3 - Travaux des aménagements paysagers

Objectif général du module :

Approfondir quelques aspects des travaux des parcs, des jardins et des espaces paysagers

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module permet l'acquisition de la culture professionnelle spécifique au secteur des aménagements paysagers. Il prend appui sur le contexte, les opportunités, les compétences locales et le territoire. Il contribue à l'apprentissage des savoirs fondamentaux, des pratiques et des gestes les plus courants du secteur grâce à des mises en situation concrètes contextualisées. L'acquisition des savoir-faire de base doit faciliter l'orientation, et l'intégration et le repérage des apprenants dans les structures qui les accueillent en formation en milieu professionnel.

L'enseignement dispensé dans le module initie les apprenants aux démarches durables dans les espaces paysagers, s'appuie sur l'agro-écologie, introduit à la préservation de la biodiversité et des ressources, veille à la protection de la santé et forme à la sécurité au travail et à celle des usagers.

Ce module est articulé aux modules EP1 et EP2 mais repose sur des situations d'entretien et de création paysagère. A travers ces situations, les élèves doivent percevoir les spécificités qui caractérisent le secteur : aspects esthétique, social, culturel, historique des parcs et jardins, dimensions environnementales des espaces verts et aménagements paysagers. Le module doit permettre d'initier à la connaissance des végétaux utilisés et présents dans les aménagements paysagers. Il s'adosse notamment aux acquis de l'EP1 relatifs au végétal et aux relations sol-plante. Le module vise l'acquisition des fondamentaux tant en terme de pratiques que de gestes les plus courants des techniques professionnelles en aménagements paysagers. L'initiation est réalisée par une pédagogie active, grâce à des mises en situation concrètes, contextualisées et diversifiées sur le terrain. Les modalités à privilégier sont la réalisation et les visites de chantiers en alternant démonstrations et premières situations d'apprentissage. Les activités emblématiques et représentatives du secteur seront privilégiées mais l'exhaustivité n'est pas visée. Le module doit également amener les apprenants à comprendre qu'un chantier de paysage s'organise en une succession ordonnée de phases avec différents types de travaux.

Les premiers acquis professionnels doivent faciliter l'accès de l'apprenant au milieu professionnel et l'aider à préciser son projet d'orientation. Pour ce faire, les premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels avec les entreprises du paysage et les services espaces verts des collectivités locales.

Ce module, clairement articulé avec les modules EP1 et EP2, n'est pas destiné à être conduit après ceux-ci en fin d'année scolaire et doit pouvoir refléter la saisonnalité des activités et travaux. Afin d'éviter les redondances il convient de prévoir un parcours de formation articulé, complémentaire et cohérent avec les modules EP1 et EP2. Enfin il est indispensable d'envisager une progression pédagogique concertée sur les trois ans de formation de Bac Pro.

Les trois objectifs ci-dessous sont intimement liés. Ils doivent être travaillés conjointement et ne peuvent en aucun cas être assimilés à des chapitres de cours indépendants. Ils sous-tendent les contenus et précisent les approches du module EP3.

| |
|---|
| Objectif 1- S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques, à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers |
|---|

Les apprenants s'approprient les approches et démarches spécifiques aux aménagements paysagers, percevoir et comprendre les objectifs particuliers, les spécificités culturelles et techniques de ce secteur d'activité professionnelle de services. L'appropriation des gestes et techniques, de la culture et du vocabulaire professionnel spécifique est réalisée à partir de situations réelles issues du terrain. Elle prend appui et se construit sur l'ensemble des modalités pédagogiques à disposition (cours, travaux pratiques, travaux dirigés, visites, rencontres, chantiers-écoles et en milieu professionnel) sans exclusive. Des approches et travaux diversifiés sont recommandés en formation pour répondre aux attentes et besoins des différents publics accueillis. Les approches et pratiques induites par l'agro-écologie, la prise en compte des objectifs du développement durable et la préservation de la biodiversité et des ressources sont introduites, en cohérence avec les évolutions de pratiques dans le secteur et le Baccalauréat professionnel « Aménagements paysagers ». Les apprenants sont amenés à comprendre et à pouvoir expliquer l'objet, la nature et les finalités des interventions sur un chantier d'aménagements paysagers à partir de mises en situations concrètes d'entretien (mécanique et manuel) d'aménagements paysagers et d'infrastructures, d'implantation ou de renouvellement de végétation, de création de nouveaux aménagements paysagers ou d'infrastructures. Ils seront amenés à identifier et caractériser les principaux végétaux présents dans les aménagements paysagers, jardins ou espaces verts, supports des activités d'apprentissage professionnel. La connaissance et la reconnaissance de la faune des jardins et espaces verts rencontrée dans les activités ainsi que la connaissance de ses habitats sont à initier en vue de leurs préservations. En aucun cas l'exhaustivité n'est visée et l'initiation est réalisée de façon concrète à partir des observations et activités de terrain.

Les démarches et activités techniques utilisées dans cet objectif sont complémentaires de celles développées en EP1 et EP2, et sur lesquelles elles s'appuient, pour éviter les répétitions. La progression formalisée par l'enseignant d'aménagement paysager s'articule avec ces modules et veille à la mobilisation voire au renforcement des acquis de ces modules tant dans le contenu d'enseignement que dans les modalités (cours, travaux pratiques, travaux dirigés, chantiers-école).

Les contextes, les activités (entretien, création) et les chantiers supports initiant aux techniques d'aménagements paysagers doivent être diversifiés. L'ensemble doit permettre une exploration, non exhaustive, de la diversité des principales opérations de travaux paysagers et l'acquisition des gestes professionnels emblématiques du métier.

Compte tenu de l'âge des apprenants les manipulations d'engins motorisés pourront être limitées à de l'observation selon la réglementation en vigueur et le matériel concerné.

Des visites de chantiers en cours de réalisation mais aussi des visites de services espaces verts, d'entreprises du secteur, de salons spécialisés complèteront la formation et favoriseront l'acquisition des connaissances techniques spécifiques.

Les repères relatifs au secteur socioprofessionnel seront apportés de façon illustrée et concrète grâce aux partenariats professionnels établis avec des entreprises, des services espaces verts, des organismes et

des associations travaillant dans le domaine des aménagements paysagers. Les rencontres et les échanges avec les professionnels du secteur permettront aux apprenants de commencer à appréhender le fonctionnement et les modes d'organisation dans le secteur et les aideront dans leurs contacts et recherches de structures d'accueil en milieu professionnel.

Il est vivement recommandé de s'appuyer sur un réseau d'acteurs diversifiés de la filière professionnelle du territoire : entreprises de travaux paysagers, collectivités territoriales, gestionnaires de jardins historiques ou d'espaces verts liés à des activités culturelles, sociales ou de loisirs (complexes sportifs et de loisirs, golfs et terrains de sports, résidences hôtelières...), jardins privés remarquables ouverts au public... Les dimensions culturelles, sociales et environnementales spécifiques des aménagements paysagers seront abordées grâce à des visites de sites et de jardins patrimoniaux (historiques et contemporains). Les professionnels et sites engagés dans des démarches environnementales reconnues ou labellisés seront privilégiés.

Objectif 2- Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle

Dans le cadre des pratiques d'aménagement paysager il convient de s'attacher à la sécurité, en particulier dans les situations d'apprentissage des gestes et des pratiques professionnelles.

La sécurité doit être entendue et appliquée au sens large. Elle concerne les personnes (apprenants, enseignants, encadrants et tout public à proximité) et les biens.

Les apprentissages sont conduits avec un taux d'encadrement adéquat particulièrement pour les opérations nécessitant l'usage d'outils, de matériels ou de machines.

Les travaux en hauteur étant interdits aux mineurs, les opérations réalisées ne doivent concerner que celles qu'il est possible d'effectuer au sol.

Lorsque des engins doivent être utilisés, la sécurisation est assurée tant pour les usagers susceptibles de fréquenter le site, que pour les apprenants effectuant les opérations et ceux travaillant à leur voisinage.

Le port des équipements de protection individuelle (EPI) et la mise en place des équipements de protection collective (EPC) sont impératifs pour les apprenants et les enseignants ou formateurs. Lors de chaque séance de TP, une analyse des risques encourus doit être réalisée en début de séance et être notée sur la fiche TP (liste des principaux risques encourus et moyens de protection à adopter).

Objectif 3- Sensibiliser à la préservation de la santé et à la prévention des dommages à l'environnement

Les apprenants seront sensibilisés et formés à la préservation de leur santé dans toutes les situations d'activité. Une attention particulière sera portée aux postures (ergonomie), au port des EPI, à la mise en place et au respect des EPC et au respect des réglementations concernant les jeunes travailleurs.

Les apprenants seront également sensibilisés et formés à l'évaluation et à la prévention des impacts négatifs des activités d'aménagement paysager sur le milieu ainsi qu'à la réglementation applicable en vigueur.

Dans chacune des situations d'activité, les apprenants identifient les risques correspondant à la tâche qu'ils sont chargés d'effectuer ou au poste sur lequel ils sont positionnés. Ils doivent être capables de mettre en œuvre des mesures préventives permettant de préserver leur santé, présente et à venir, et de respecter l'environnement, la biodiversité, les habitats et les ressources, à court et à long terme.

La prise en compte de l'agro-écologie, la préservation des ressources et de la biodiversité, les pratiques d'aménagement et de gestion durable, et les pratiques valorisées par écocertification et (ou) labellisation environnementale seront mises en avant.

La sensibilisation des apprenants aux démarches de gestion durable peut s'appuyer sur :

- la participation à des réalisations techniques à l'extérieur ou au sein de l'espace paysager de l'établissement,
- la visite de chantiers mettant en œuvre de telles démarches,
- l'intervention de gestionnaires d'espaces utilisant des démarches expérimentales ou exemplaires en la matière.

Activités pluridisciplinaires

Les activités pluridisciplinaires visent à combiner de façon articulée et complémentaire les approches et regards des enseignements mobilisés dans les aménagements paysagers pour les interventions et les activités qui s'y déroulent.

Outre la coordination et l'articulation avec les modules EP1 et EP2, elles concernent notamment les disciplines suivantes : biologie-écologie, STE, ESC, EPS et SESG.

Les activités pluridisciplinaires sont mobilisables en particulier pour :

- l'identification et la connaissance des végétaux, de la faune et de ses habitats ;
- l'ergonomie, la protection de la santé et la sécurité au travail ;
- la prévention des risques et la préservation de l'environnement et des ressources ;
- l'approche historique, culturelle et patrimoniale des jardins ;
- les aspects sociaux et culturels des parcs, jardins et espaces verts ;
- les questions et enjeux de durabilité dans les aménagements paysagers...

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Ouvrage collectif. Se former aux métiers du paysage, de la forêt et de la nature.

Educagri éditions.2009, 192 p, ISBN 978-2-84444-740-1

Ouvrage collectif. Initiation aux métiers de l'aménagement : paysage, environnement, forêt, eau, nature, animation. Educagri éditions, 2012, 266 p, ISBN : 978-2-84444-888-0

Larcher J-L, Gelgon Th. Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural.

Lavoisier Tec & Doc, Coll. Agriculture d'Aujourd'hui, 2012, 596 p, ISBN 9782743014414

Liorzou F., Conception et gestion différenciée des jardins pour des aménagements paysagers écologiques.

Lavoisier Tec & Doc, Coll. Agriculture d'Aujourd'hui, 2017, 256 p, ISBN 9782743023027

Otthoffer L. (coord). Le paysage en chantier, Educagri éditions, 2011, 320 p, ISBN 978-2-84444-831-6

Pamelard J-CI. Jardins. Création - Entretien. MAT Editeur, 2012, 472 p, ISBN 978-2902646296

Et aussi :

Collectif. Règles professionnelles, Travaux. Editions de Bionnay. ISBN 978-2-917465-23-3

Flandin J., Parisot C., Guide de gestion écologique des espaces publics et privés. ARB îdF, 2016, 188 p, ISBN 978-2-9549175-8-0

Collectif. Aménager et gérer avec frugalité : préserver les ressources en faisant mieux avec moins. Plante & Cité. 2017. 68 p, ISBN : 978-2-9552143-3-6

Albouy V. Jardinez avec la nature. Edisud éditions, 2007, 176 p, ISBN 9782744906510

Cornu Th. Collection : Apprendre à identifier. Édition Cornu.

Lapouge-Déjean B., Pépin D., Le guide Terre vivante Aménager et fleurir son jardin. Editions Terre vivante. 2014, 512 p, ISBN 9782360981229